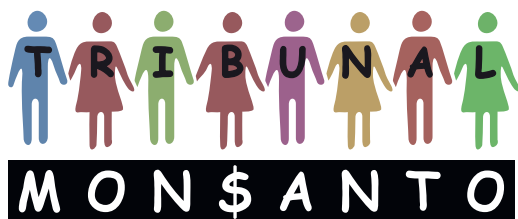


Le Tribunal MONSANTO

du 14 au 16 octobre 2016 à La Haye
(Pays-Bas)



Un nombre croissant de citoyens de différentes régions du monde voient aujourd'hui l'entreprise américaine MONSANTO comme le symbole d'une agriculture industrielle et chimique qui pollue, accélère la perte de biodiversité et contribue de manière massive au réchauffement climatique. Elle est largement responsable de l'épuisement des sols et des ressources en eau et de la marginalisation de millions de petits paysans. Elle menace la souveraineté alimentaire des peuples par le jeu des brevets sur les semences et de la privatisation du vivant.



Depuis le début du XXème siècle, MONSANTO a commercialisé des produits hautement toxiques qui ont durablement contaminé l'environnement et rendu malades ou causé la mort de milliers de personnes dans le monde: les PCB, qui affectent la fertilité humaine et animale; l'Agent Orange (le 2,4,5 T) contenant de la dioxine connue depuis la guerre du Vietnam ; l'herbicide Lasso, interdit aujourd'hui en Europe; le Roundup (Glyphosate), l'herbicide le plus utilisé au monde, qui est à l'origine de l'un des plus grands scandales sanitaires et environnementaux de l'histoire moderne.



Selon les critiques de MONSANTO, la multinationale a pu ignorer les dommages humains et écologiques causés par ses produits et maintenir ses activités dévastatrices grâce à une stratégie d'occultation systématique: lobbying auprès des agences de réglementation et des autorités gouvernementales, mensonges et corruption, financement d'études scientifiques frauduleuses, pression sur les scientifiques indépendants, manipulation des organes de presse, etc. L'histoire de Monsanto constituerait ainsi un paradigme de l'impunité des entreprises transnationales et de leurs dirigeants.

Le Tribunal MONSANTO

organisé à La Haye (Pays-Bas) du 14 au 16 octobre 2016



WISE À METTRE EN PLACE

un tribunal international exemplaire visant à juger les atteintes à l'environnement et à la santé imputées à l'entreprise multinationale MONSANTO au regard du droit international en vigueur.



ÉVALUERA les actions de MONSANTO, au regard du crime d'écocide, dont l'inclusion a été proposée dans le droit international pénal par des mouvements citoyens.



EXAMINERA l'opportunité de réformer le Statut de Rome créant la Cour pénale internationale afin d'y inclure le crime d'écocide et de permettre la poursuite des personnes physiques et morales soupçonnées d'avoir commis ce crime.

QUE FAIRE alors?

Conscients des enjeux

planétaires que représente la reconnaissance du crime d'écocide, qui seul permettra de garantir le droit des humains à un environnement sain mais aussi celui de la nature à être protégée, les initiateurs du Tribunal Monsanto appellent la société civile, tous les citoyens et les citoyennes du monde à:

- » Venir du 14 au 16 octobre 2016 à La Haye (Pays-Bas)
- » Participer à l'Assemblée des Peuples - voir détails sur le site www.monsanto-tribunal.org
- » Signer l'appel sur le site www.monsanto-tribunal.org
- » Diffuser les informations via Twitter, Facebook, blog, affiches, tracts, journaux, vidéos....
- » Placer la bannière web MONSANTO Tribunal sur des sites Internet en signe de solidarité
- » Participer au crowdfunding et donner 1€ ou plus pour soutenir cette initiative exemplaire sur le site:

www.monsanto-tribunal.org

Chaque don contribuera à atteindre un large public, facilitera l'organisation du Tribunal et permettra de prendre en charge les déplacements des témoins de l'hémisphère Sud.

Stichting (Fondation d'utilité publique) Monsanto Tribunal, Triodos Bank, The Netherlands

IBAN: NL48 TRIO 0390 9546 67 BIC/SWIFT: TRIONL2U

Est-ce les transnationales qui doivent nous imposer leurs lois ou nous, les citoyens, qui devons les faire?



Quelques membres du comité d'organisation du Tribunal Monsanto sous le parrainage de Marie-Monique ROBIN (Le monde selon Monsanto): Vandana SHIVA, Corinne LEPAGE, MM ROBIN, Olivier de SCHUTTER, Gilles-Éric SERALINI, Hans HERREN